

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article271>

Rencontre CGT - A Syrota PDG d'Aviesan du 5 janvier 2010

- ACTIVITE A L'INSERM -



Date de mise en ligne : mardi 9 février 2010

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Compte Rendu de la rencontre entre

A Syrota, PDG de l'Alliance Nationale des Sciences de la Vie et de la Santé (Aviesan)

et une délégation confédérale CGT

le mardi 5 janvier 2010

Notre **délégation interprofessionnelle CGT** était composée de :

- ▶ Sylviane Lejeune - Secrétaire Nationale de l'Union Générale des Ingénieurs, Cadres, Techniciens Ugict CGT
- ▶ Daniel Steinmetz - Secrétaire Général du SNTRS CGT, élu au Conseil d'Administration du CNRS
- ▶ Thierry Bodin (CGT Sanofi-Aventis, Fédération CGT de la Chimie)
- ▶ Frédérique Lecocq (UFMICT CGT) et Christophe Prudhomme (Fédération CGT de la Santé)
- ▶ Jean Kister et Michel Pierre (Secrétaires Généraux Adjointes du SNTRS CGT, Inserm)

L'objet de cette demande de rencontre était d'évoquer avec A. Syrota les enjeux et les conséquences de la mise en place de l'Alliance Nationale des Sciences de la Vie et de la Santé, cerner ce qui se profile en amenant nos analyses (avenir des organismes et de la recherche fondamentale, place de la Recherche dans les industries pharmaceutiques et relations recherche publique - recherche privée, missions des CHU avec les nouveaux Instituts Hospitalo-Universitaires annoncés, ...).

A Syrota était présent comme PDG de l'Aviesan et non comme PDG de l'INSERM (d'où l'absence de ses directeurs généraux adjoints) et accompagné du responsable du Bureau de la Politique Sociale (BPS-DRH INSERM). Il nous a présenté en introduction l'historique et les objectifs de la mise en place de cette nouvelle Alliance des Sciences de la Vie et de la Santé, appelée maintenant Aviesan. Il a précisé que cette alliance ne s'occupait pas seulement de la recherche en vue de nouveaux médicaments mais de toutes les sciences de la vie au sens large. L'Aviesan regroupe huit acteurs de la recherche (Inserm, CNRS, Inra, Inria, IRD, CEA, Institut Pasteur, la Conférence des Présidents d'universités) auxquels s'est associée récemment la Conférence des Directeurs Généraux des CHU. Il s'agit de faire « travailler ensemble sur l'essentiel » tous ces organismes et non plus que chacun fasse ce qu'il veut dans son coin sans concertation. Il y a eu ces dernières années une multiplication de nouvelles structures de recherche mises en place à chaque nouvelle pathologie : ANRS pour le SIDA, l'INCa pour le Cancer, plus de nombreux « pôles » thématiques (cancéropôles, ...), plus les différents « réseaux thématiques » (RTRA, RTRS), si bien qu'il n'y avait plus de véritable « visibilité » du système de recherche en sciences de la vie en France, et à chaque fois il y avait un conseil d'administration, un conseil scientifique etc. ! L'Aviesan - avec la création des ITMO - a donc pour objectif premier, de simplifier ce système et de le rendre plus visible et plus efficace. Il permet qu'il n'y ait

maintenant plus qu'un seul interlocuteur bien identifié dans ce domaine, vis-à-vis des industriels, de l'Europe et de l'international, des pouvoirs publics et des parlementaires. A Syrota cite comme « premier succès de l'Aviesan » le fait qu'il a été possible de gagner au moins 6 mois dans la réaction à l'arrivée de la grippe A H1N1 ! Il a expliqué qu'Aviesan avait d'autres rôles et a donné un autre exemple de ce que peut apporter cette nouvelle alliance : le traitement de toutes les données issues du décryptage des génomes individuels qui pourrait déboucher sur une nouvelle médecine plus personnalisée.

S Lejeune (UGICT) a rappelé les raisons de cette demande de RDV au nom de la CGT et présenté la délégation interprofessionnelle. Elle a indiqué que la CGT avait des positions et de fortes interrogations face à ces réformes en profondeur du système de recherche sans qu'il y ait eu de véritable concertation avec les représentants des salariés des différents secteurs concernés (recherche publique, industries pharmaceutiques, hôpitaux, Universités). Elle a indiqué que la CGT avait des interrogations sur ces réformes en profondeur du système de recherche et de santé et qu'elle souhaitait faire entendre l'avis des salariés et de la population sur des problématiques de santé publique qui les concernent.

C Prudhomme (médecin urgentiste, CGT Santé) a indiqué que la présentation que vient de faire le PDG de l'Aviesan tend à nous faire croire que la création de cette nouvelle Alliance ne serait qu'une « réponse de bon sens » à un vrai problème de dispersion des organismes et de manque de visibilité du système. Mais pour la CGT, le problème de fond vient que pour résoudre ses problèmes, le gouvernement présente des réformes, élaborées au plus haut niveau, toujours avec la même logique de mise au service du système marchand des services publics, tant de santé que de recherche, sans même entendre et écouter les hommes et les femmes qui travaillent dans ces secteurs ! Cela a été le cas, par exemple, quand le gouvernement a introduit une réforme profonde du statut des CHU et des personnels Hospitalo-Universitaires (suite au rapport Marescaux) par des amendements à la loi Bachelot (HPST) sans aucune concertation préalable des intéressés. Il y a nécessité de réformer les CHU d'autant que les problèmes de finances ont aggravé les choses. Gestion, enseignement, soins et recherche sont des missions des CHU mais impossible à faire en même temps ! L'annonce de la prochaine création de 5 « Instituts Hospitalo-Universitaires » et de seulement 10 CHU montre que le gouvernement souhaite concentrer sur un nombre très réduit de pôles « d'excellence » la recherche dans les IHU. De même, la réunion récente du Conseil Stratégique des Industries de Santé (CSIS) du 26 octobre 2009 à l'Élysée sous la présidence de Nicolas Sarkozy, rassemblant les principales industries pharmaceutiques et les directeurs des organismes de recherche, dont vous-même au nom de l'Alliance SDV, a pris des décisions amenant à mettre la recherche publique (Inserm, CNRS) au service de la R&D des groupes pharmaceutiques, lesquels ferment leurs propres centres de recherche. Là encore, ces décisions n'ont fait l'objet d'aucune consultation des personnels concernés et n'a pas pris en compte la santé qui est un bien public..

Le gouvernement, avec la loi Bachelot, contraint les Hôpitaux à mettre en place des fondations privées dans les CHU pour financer la recherche. C'est la même logique qui est mise en place pour l'utilisation des futurs crédits du Grand Emprunt. Celle-ci s'applique aussi aux universités « autonomes » et aux organismes de recherche.

Pour la CGT, la santé est un bien public. Elle ne peut pas se limiter seulement à la mise sur le marché de nouvelles molécules de plus en plus chères avec peu de nouveauté thérapeutique. Il faut maintenir une recherche fondamentale non finalisée qui seule pourra amener des futures innovations thérapeutiques, recherche qui soit indépendante des pouvoirs économiques. Pour la CGT, le maintien d'un service public de recherche et de santé est une garantie pour cela.

La CGT exige qu'il y ait de véritables discussions avant la mise en place de toutes ces nouvelles structures comme cette Alliance du Vivant. La CGT déclare qu'il y a nécessité de discuter de l'ensemble du secteur en prenant en compte la réforme des CHU. On ne fera pas de réformes sans les personnels. La CGT n'acceptera pas que -comme dans le médico social- la recherche de financement pour la recherche, dans les CHU soit plus important que le travail à effectuer, que le seul avenir des services publics de recherche, de formation ou de santé soit de passer son temps à faire la quête pour financer leurs travaux !

A Syrota répond que l'Aviesan ne concerne pas seulement la santé et la recherche biomédicale mais aussi les Sciences Humaines et Sociales (CNRS), la chirurgie (écoles d'ingénieurs), la chimie, la robotique médicale et

l'économie de la santé, la politique de santé qui sont à développer, ... Il indique qu'il n'est pas responsable des réformes de la santé et des hôpitaux. Il rappelle que le rapport Marescaux avait été fait dans le cadre des 50 ans des CHU et de la nécessaire réflexion à avoir pour les adapter au monde d'aujourd'hui. Il annonce qu'il doit y avoir un rapport Marescaux 2 (pour la fin février 2010) - des auditions sont d'ailleurs en cours - . De ce fait, la mise en place des nouveaux « Instituts Hospitalo-Universitaires » est donc retardée.

D Steinmetz (SNTRS, CNRS) déplore cette logique de « centre d'excellence » que l'on retrouve partout : pour les universités, les organismes, les hôpitaux. Cette politique d « excellence » est très réductrice et risque de laisser de côté de nombreuses disciplines moins à la mode, comme de nombreux territoires. D'autant que cette politique n'a pas prouvé vraiment son efficacité.

Nous vous demandons où va aller cette Alliance « Aviesan » ? Le rapport de l'AERES de l'Inserm (rapport Zerhouni) avait prôné la création d'un Institut unique des sciences de la vie, simple agence de moyens, proposition reprise par le Président de la république.

A Syrota répond qu'il a posé la question d'aller « vers un institut unique » des sciences de la vie dans le plan stratégique de l'Inserm mais que cela était différent de la recommandation du rapport Zerhouni. Pour A. Syrota, si la coordination entre organismes peut se faire dans un Institut unique, il ne croit pas que les Universités soient aujourd'hui en mesure de gérer les laboratoires de recherche de l'Inserm et du CNRS ! « On en est très loin, je ne le verrai pas de mon vivant ! ». Il y aura donc une période de transition.

T Bodin (CGT Sanofi-Aventis) indique que les industriels de la pharmacie ne font que demander encore plus de subventions publiques (Crédit Impôt Recherche, Jeunes Entreprises Innovantes, ...) à l'Etat (en particulier dans le cadre des Etats Généraux de l'Industrie) sans qu'il n'y ait d'engagements de leur part en contrepartie ? Quels sont les retours à la Nation des sommes fabuleuses reçues par ces Industries du budget de l'Etat ? Au contraire, ces industriels de la pharmacie annoncent tous des suppressions de centres de recherche en France et des milliers de licenciements des personnels de R&D ! La CGT n'est pas contre des collaborations entre la recherche publique et la recherche privée mais cela ne peut pas être de la sous-traitance de la recherche publique comme cela a été annoncé au CSIS à l'Elysée ! La CGT se positionne pour des collaborations permettant le développement des expertises et des personnels de part et d'autre ; et sur des thèmes de recherches répondant aux besoins de santé du pays et pas aux seuls marchés rentables pour les industries pharmaceutiques. T Bodin demande à Syrota, vu sa position de PDG de l'Aviesan, d'intervenir au niveau des ministères pour exiger des contreparties aux industriels touchant toutes ces aides publiques.

A Syrota, qui participe aux Etats Généraux de l'Industrie, se déclare d'accord avec la CGT pour que les industriels prennent des engagements plus précis. Sur le CSIS d'octobre 2009 à l'Elysée, il considère que c'est la première fois que la recherche publique avait été invitée à ce type de réunion. (il s'agissait du 4ème CSIS, les 3 premiers s'étaient déroulés à Matignon). Le fait que celui-ci se soit déroulé à l'Elysée montre qu'il y a une véritable volonté politique au plus haut niveau de l'Etat pour soutenir une industrie de la santé en France. Il se félicite que le Président de la république souhaite garder, voire faire venir, en France des industriels de la pharmacie. Il mentionne qu'un accord est en cours de signature entre l'Inserm et Sanofi sur 4 domaines de recherche très fondamentaux, car les industries pharmaceutiques ont compris qu'il était difficile de découvrir de vraies nouvelles molécules sans se tourner vers la recherche académique.

D Steinmetz (SNTRS) s'interroge sur le devenir des Sciences De la Vie au sein du CNRS, lesquelles ne peuvent pas se réduire à la santé et à l'homme. Il indique que le Conseil Scientifique de l'Institut des Sciences Biologiques (INSB) du CNRS s'est vivement inquiété de la mise en place de cette Alliance et du contenu du plan stratégique de l'Inserm, qui est aussi de fait celui de toute l'Alliance des Sciences de la Vie. De plus, il s'inquiète de l'organisation de la recherche, tant à l'Inserm qu'au CNRS, en « équipes », toutes en compétition les unes avec les autres pour les contrats, les postes, cela se faisant au détriment de la notion de laboratoires (pouvant comprendre plusieurs équipes) qui permettait de réelles solidarités. Pour la CGT, il est nécessaire d'assurer sur le long terme l'existence

des diverses disciplines au CNRS, en particulier les sciences de la vie.

A Syrota assure que l'objectif de l'Aviesan n'est que de supprimer ce qui se duplique entre le CNRS et l'Inserm ! Par exemple, l'Alliance a permis le regroupement des appels d'offres Avenir (Inserm) et ATIPE (CNRS) pour l'accueil en CDD de jeunes post-Doctorants. De même, il est envisagé de regrouper les ateliers de formation des deux organismes pour plus d'efficacité. Il est aussi envisagé de faire des jurys communs d'experts pour les recrutements des Chargés de Recherche car les commissions scientifiques sont redondantes entre les deux organismes, chaque organisme restant libre de la décision de recrutement.

Il répond à **F.Lecocq (UFMICT CGT)** que le but d'avoir une meilleure recherche en France est de créer des emplois.

M Pierre (SNTRS) fait remarquer qu'il n'y a pas vraiment les mêmes commissions scientifiques au CNRS et à l'Inserm.

J Kister (SNTRS, Inserm) : Le fait que les nouvelles activités de collaborations avec les industriels (preuve du concept, recherche au lit du malade, ...) vont se faire à moyens constants (subventions et personnels statutaires) pour les organismes comme l'Inserm et le CNRS, le risque est grand que certaines activités de recherche, qui ne seront pas dans les créneaux intéressant les industriels, soient laissées de côté.

M Pierre (SNTRS) : Etes vous prêts à soumettre aux Conseils Scientifiques des Organismes les contrats entre l'Aviesan et les industries de la pharmacie ?

A Syrota : Cela est impossible pour des raisons de confidentialité.

S Lejeune (UGICT) : C'est un problème de fond ! Dans toutes ces nouvelles structures, comme l'Aviesan, on constate l'absence de représentation des salariés. Ils sont mis à l'écart des décisions qui pour la Cgt ne peuvent être prises par un cercle restreint. C'est un problème de démocratie . Ce n'est pas acceptable.

Pour conclure, je veux dire que la Cgt entend bien poursuivre sa réflexion sur ce dossier en particulier. Elle reste ouverte à des échanges avec vous.



CR Reunion_Syrota_CGT_5_01_2010